



Nouakchott, le _____ نواكشوط في _____

Numéro _____ الرقم _____

PROCES VERBAL
N° 19/CPMP/MF/2022 DU 06/09

L'an deux mille vingt Deux et le Mercredi 06 Septembre à 10H00, la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Finances (CPMP-MF), sous la présidence de Monsieur Demba LELECH, s'est réunie à son siège dans les locaux du Ministère.

L'ordre du jour porte sur:

L'examen de la lettre du Ministère des Finances N° 0158 en date du 05 Septembre 2022 relative à la résiliation à l'amiable du contrat N° 06/CPMP/MF/2022 entre le Ministère des Finances et la Société Arabsoft pour la refonte du système de Télé service.

Décision :

Après examen, la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère décide d'approuver ladite résiliation à l'amiable conformément à l'article 118 (c) du décret d'application de la loi 2021-024 portant code des marchés publics.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures, le jour, mois et an ci-dessus.

LE PRESIDENT
Demba LELECH

Pour La Commission :

- Cheikh Mohamed Saleck, Membre

